



**UNOCA**  
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale | United Nations Regional Office for Central Africa

---

***CONFERENCE DE PRESSE DE MONSIEUR  
Abdou Abarry, Représentant spécial du  
Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique  
centrale, Chef de l'UNOCA  
Libreville, 03/12/2024***

---

Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale  
Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique  
<http://unoca.unmissions.org> | [X.com/UNOCA\\_NEWS](https://x.com/UNOCA_NEWS) | [facebook.com/unoca.onu](https://facebook.com/unoca.onu)



***Mesdames et Messieurs les journalistes,***

***Chers/chères ami(e)s et partenaires de la presse***

C'est avec un réel plaisir que je vous accueille aujourd'hui au siège de l'UNOCA à Libreville à l'occasion de cette conférence de presse. Je tiens à vous remercier pour votre présence et pour votre disponibilité.

Je voudrais également réitérer l'engagement que j'avais pris ici il y a deux ans, à savoir échanger régulièrement avec les journalistes des onze pays couverts par l'UNOCA. C'est un engagement important, qui complète les interactions dynamiques que vous avez avec l'Unité de la Communication stratégique et de l'Information publique.

Je voudrais d'ailleurs me féliciter de la bonne collaboration entre cette unité et le secteur des médias de manière générale. Le séminaire sur « la consolidation de la liberté de la presse dans le

contexte de la transition gabonaise » organisé du 16 au 18 octobre 2024 à Mouila en est un exemple récent. Initiée par la Haute autorité de la communication (HAC) et le Conseil gabonais pour la liberté de la communication (CGLC), cette activité de renforcement des capacités a bénéficié du soutien logistique, financier et technique de l'UNOCA et de plusieurs autres entités onusiennes mobilisées par le Bureau dont j'ai la charge, notamment l'UNESCO et le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC). Elle a permis à la trentaine de journalistes venus des neuf provinces du Gabon d'être sensibilisés sur les enjeux du référendum du 16 novembre et d'aborder toutes les problématiques liées à l'exercice de leur noble métier.

En prélude à la présidentielle du 26 août 2023, l'UNOCA avait déjà soutenu un atelier similaire du 3 au 5 août 2023 Lambaréné sur « les fondamentaux d'un écosystème médiatique libre et régulé en période électorale ».

Conformément à notre mandat, nous continuerons à accompagner les journalistes et les autres acteurs clés du pays et de la région dans l'atteinte de leurs missions au service de la paix et de la stabilité. A cet égard, je vous encourage à poursuivre les actions que vous ne cessez d'entreprendre pour promouvoir le mandat en question afin de permettre aux populations du Gabon et d'Afrique centrale d'avoir une meilleure compréhension de notre travail. Comme vous le savez, il a été renouvelé en septembre par le Conseil de sécurité de l'ONU pour une durée supplémentaire de trois ans, du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 31 août 2027. Le document y relatif fait partie du dossier de presse qui a été mis à votre disposition. Je ne vais donc pas y insister. J'évoquerai cependant quelques points avant de partager avec vous des informations essentielles sur les activités importantes menées ces derniers temps ainsi que sur les défis auxquels fait face l'Afrique centrale, à quelques jours de mon rendez-vous au Conseil de Sécurité où je présenterai, le 13 décembre, le 27<sup>e</sup> rapport du Secrétaire général sur la situation dans la sous-région.

## ***Bons offices et vigilance dans les pays en proie à une crise électorale...***

Je voudrais d'abord évoquer les missions de bons offices que je mène au nom du Secrétaire général. Au-delà du suivi de l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité en Afrique centrale, le Conseil de sécurité invite en effet l'UNOCA à en faire une priorité, « en vue de prévenir et de résoudre les conflits, d'aider à pérenniser la paix et de conseiller le Secrétaire général et les entités des Nations Unies présentes dans la région sur les questions relatives à la pérennisation de la paix en Afrique centrale ». Le Conseil de sécurité nous demande en particulier de renforcer la vigilance « dans les pays en proie à une crise électorale ou institutionnelle ou à un conflit violent ».

Vous noterez que dans ces domaines, nous sommes constamment en état d'alerte et menons, chaque fois que cela est nécessaire, des actions visant à empêcher l'apparition, l'aggravation ou l'extension de certaines tensions ou des conflits dans des pays relevant de notre mandat. Le déploiement de l'UNOCA a contribué à promouvoir un climat apaisé lors des processus électoraux qui y

ont été conduits entre 2023 et 2024. Comme d'habitude, nous travaillerons avec toutes les parties prenantes afin que les échéances électorales prévues dans les pays de la sous-région avant la fin de cette année et en 2025 se tiennent dans les mêmes conditions et répondent aux attentes des citoyens, notamment en termes de transparence et d'inclusivité. Il s'agit d'être à l'écoute de tous les acteurs et d'œuvrer en faveur d'une stabilité durable et d'une gouvernance démocratique renforcée où les femmes et les jeunes ont tous leur place.

Pour terminer sur cette séquence, il est important de souligner que la diplomatie préventive que nous mettons en mouvement est encadrée par des directives claires de l'ONU. Et à ce sujet, il convient de mentionner la Déclaration du Président du Conseil de sécurité datée du 1<sup>er</sup> novembre 2024, qui rappelle le « **ferme attachement** » de cette institution « **à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de tous les États de la région et rappelle l'importance des principes de non-ingérence, de bon voisinage et de coopération**

**régionale** ». En résumé, les Nations Unies sont au service des Etats et n'ont donc pas vocation à se substituer au peuple et aux dirigeants dans le cadre de la conduite de leur gouvernance.

### ***Prévention et lutte contre les changements non-constitutionnels***

Face à la résurgence des changements non-constitutionnels de gouvernement en Afrique, je salue l'engagement des dirigeants de la sous-région, qui ne cessent de prendre des initiatives pour trouver une réponse durable à ce phénomène. La conférence régionale sur « les changements non constitutionnels de Gouvernement en Afrique centrale » organisée du 1<sup>er</sup> au 2 juillet 2024 à Sao Tomé sous la présidence du Premier ministre Patrice Emery Trovoada, constitue une étape cruciale dans cette démarche. Elle a débouché sur des recommandations qui intègrent la nécessité d'élaborer un cadre juridique régional pour prévenir les changements non-constitutionnels de gouvernement ainsi que la mise en place de mécanismes d'accompagnement des transitions politiques. L'état de la mise en œuvre de ces recommandations a été discuté lors de la 58<sup>e</sup> réunion ministérielle du Comité consultatif

permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) tenue du 25 au 29 novembre 2024 à Bangui, en République Centrafricaine (RCA). Une feuille de route y relative sera développée et soumise à l'appréciation des Etats membres lors de leur 59<sup>e</sup> session prévue dans six mois à Ndjamena, au Tchad.

Il convient de rappeler que la conférence régionale de Sao Tomé sur « les changements non constitutionnels de Gouvernement en Afrique centrale » a été facilitée par l'UNOCA, conformément à la recommandation de la 56<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC tenue du 20 au 24 novembre 2023 au Rwanda, et au cours de laquelle a été adoptée la « Déclaration de Kigali sur la prévention et la lutte contre les changements non-constitutionnels en Afrique centrale ». Les Ministres des Affaires étrangères de la sous-région et autres chefs de délégation y réaffirment leur « engagement à promouvoir le constitutionnalisme, les principes de séparation des pouvoirs et d'indépendance du pouvoir judiciaire, la promotion du pluralisme politique avec la pleine participation des citoyens, conformément à



la Déclaration de l'Union africaine sur les principes régissant les élections démocratiques et à la Déclaration de Malabo sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement ». Ils encouragent également la CEEAC à se doter d'un « Protocole relatif à la démocratie, à la gouvernance et aux droits de l'Homme en Afrique centrale de la CEEAC ».

L'UNOCA réaffirme son engagement à soutenir la CEEAC dans cette dynamique. Conformément à son mandat, il continuera aussi à coopérer avec les autres organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux, notamment l'Union africaine (UA), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), la Commission du golfe de Guinée (CGG), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIGL) et d'autres partenaires clés pour « promouvoir et consolider la paix, la sécurité et la stabilité et remédier aux causes profondes des conflits en Afrique centrale ».

Tous ces enjeux étaient au cœur de la deuxième réunion des Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU tenue le 28 novembre 2024 à Bangui, en marge de la 58<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC. Elle a permis d'insister sur l'importance de la coordination et de la cohérence des activités que mènent les entités des Nations Unies dans la sous-région en faveur de la paix et de la sécurité.

### ***Appel pour une aide urgente aux pays affectés par les crises sécuritaires et humanitaires***

Les défis sécuritaires posés par la piraterie maritime, l'expansion des groupes armés et des activités terroristes dans le Bassin du lac Tchad, les tensions et crises persistantes dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest du Cameroun ainsi que la situation à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) nous interpellent tous, sans oublier les impacts négatifs du changement climatique sur la paix et la stabilité. Sur ce dernier aspect, je tiens à signaler que depuis le début de l'année 2024, presque tous les pays d'Afrique centrale ont été frappés par des précipitations intenses et

des inondations meurtrières, touchant plus de **3,2 millions de personnes**. Ces événements climatiques extrêmes ont causé des pertes en vies humaines, détruit des infrastructures essentielles et **déplacé des milliers de familles**, exacerbant ainsi les tensions sociales et économiques dans la sous-région.

Les répercussions du changement climatique vont bien au-delà des dommages physiques. La compétition pour des ressources déjà limitées, telles que les terres cultivables et l'eau potable, s'intensifie, créant un terreau fertile pour les tensions intercommunautaires et les conflits armés. Par ailleurs, les déplacements massifs de populations, provoqués par les inondations, augmentent la pression sur les communautés d'accueil, souvent déjà vulnérables, et contribuent à une instabilité sociale croissante.

Au Tchad, où je me suis rendu récemment avec mon collègue Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, j'ai noté la situation alarmante dans laquelle vivent ces déplacés ainsi que, celle aussi préoccupante, des centaines de milliers de réfugiés

fuyant la crise au Soudan. Ici (Tchad), comme ailleurs, notamment au Cameroun, en RDC et en RCA, le poids humanitaire est dur à supporter surtout lorsque les ressources deviennent de plus en plus rares. Je lance un appel pour une aide urgente et une solidarité accrue en faveur de ces pays. La communauté internationale doit agir assez rapidement pour soulager les victimes, parmi lesquelles les femmes et les enfants, qui ont besoin d'assistance en matière de protection, de sécurité alimentaire et de santé. Je me réjouis de la détermination des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CEEAC à engager une réflexion profonde sur cette question cruciale. Comme vous le savez, ils ont décidé d'y consacrer un sommet extraordinaire. Initialement prévu le 6 décembre 2024 à Malabo, en Guinée équatoriale, ce sommet a été reporté au 7 février 2025. Dans cette perspective, l'UNOCA continuera à travailler de concert avec la Commission de la CEEAC et ne ménagera aucun effort pour contribuer à son succès. Il demeure en effet un partenaire engagé aux côtés des acteurs

nationaux et régionaux pour mobiliser les partenaires en vue de répondre aux besoins humanitaires.

### **Chers amis de la presse,**

Permettez-moi de m'arrêter à ce stade, pour remercier nos partenaires, y compris les gouvernements, les organisations sous-régionales et régionales, particulièrement la CEEAC, la société civile et les agences des Nations Unies, pour leur engagement continu. Je salue également le rôle crucial des médias, qui nous aident à informer et à mobiliser les opinions publiques. Comme je l'avais dit lors de l'atelier de Lambaréné évoqué plus haut, votre concours est précieux dans le cadre des actions que nous menons pour la paix, l'intégration régionale et le développement durable de l'Afrique centrale. A cet égard, je faisais aussi observer que la liberté d'expression dont vous jouissez doit être mise à profit non pas pour alimenter la violence et les règlements de compte politiques nourris par la calomnie, l'injure et la diffamation, mais pour contribuer, aux côtés des autres acteurs, à maintenir un climat

de paix et de sécurité ici au Gabon et partout où vos productions peuvent avoir un impact.

Dans cet élan, je salue l'implication des journalistes et d'autres experts gabonais dans les actions de prévention et de lutte contre les discours de haine et l'incitation à la violence en Afrique centrale ainsi que leur forte contribution à l'élaboration d'une stratégie régionale et d'un plan d'action y relatifs. Je suis heureux de vous annoncer que lors de la 58<sup>e</sup> session de l'UNSAC, la Commission de la CEEAC a été invitée à prendre les mesures urgentes pour inscrire, parmi ses priorités pour le premier trimestre 2025, la finalisation de ce processus, notamment en assurant l'endossement politique ou la validation de cette stratégie par les Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Je reste à votre disposition pour répondre à quelques questions et, le cas échéant, approfondir les thématiques en phase avec le mandat de l'UNOCA.

Merci encore pour votre présence et pour votre intérêt pour notre travail.